



Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Saint-Benoit-de-Carmaux

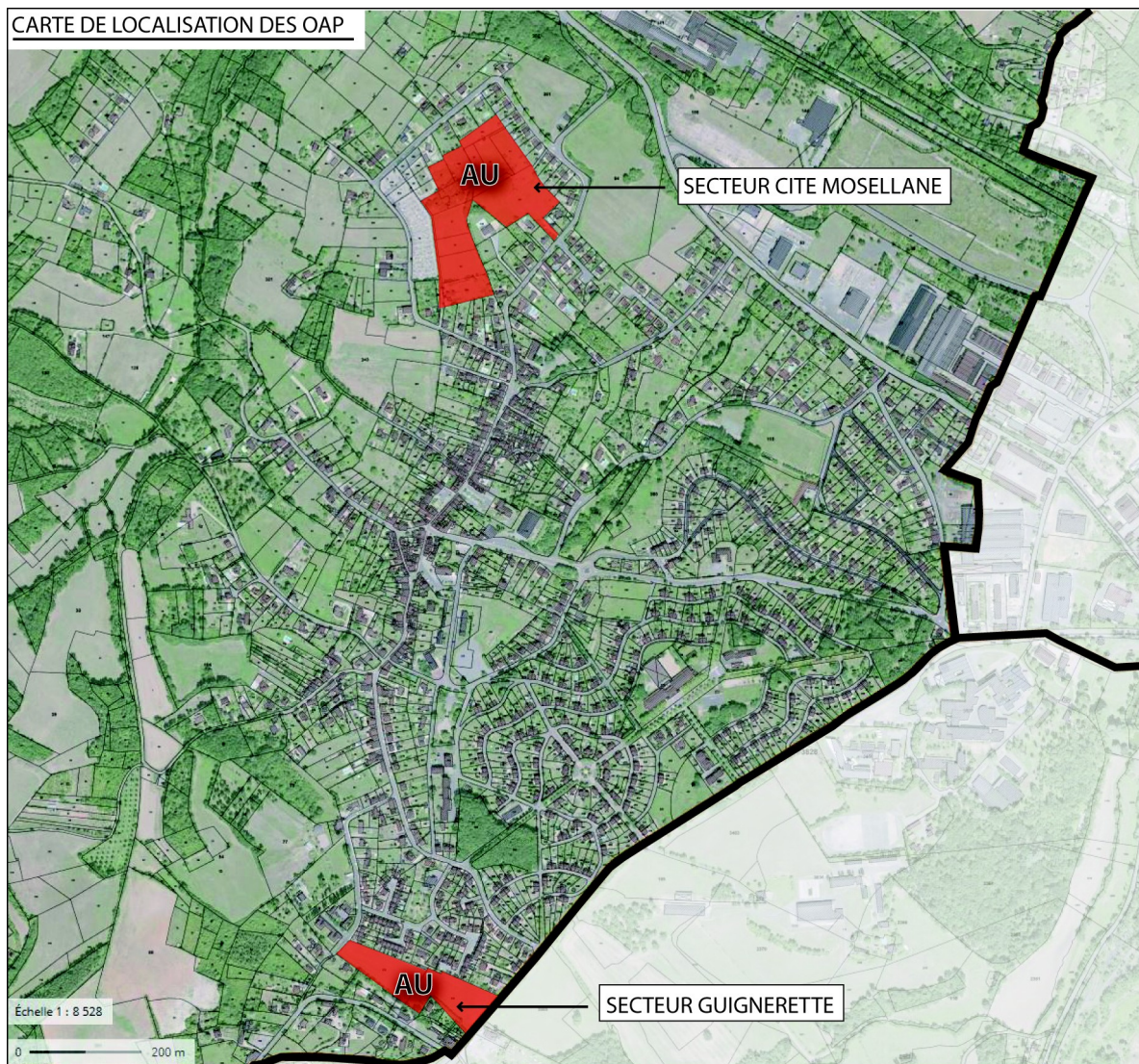
Les Orientations d'Aménagement et de Programmation



Version pour arrêt - Juin 2018



Les secteurs d'OAP



- 2 secteurs d'OAP sur la commune
- Des secteurs situés au sein de l'enveloppe urbaine



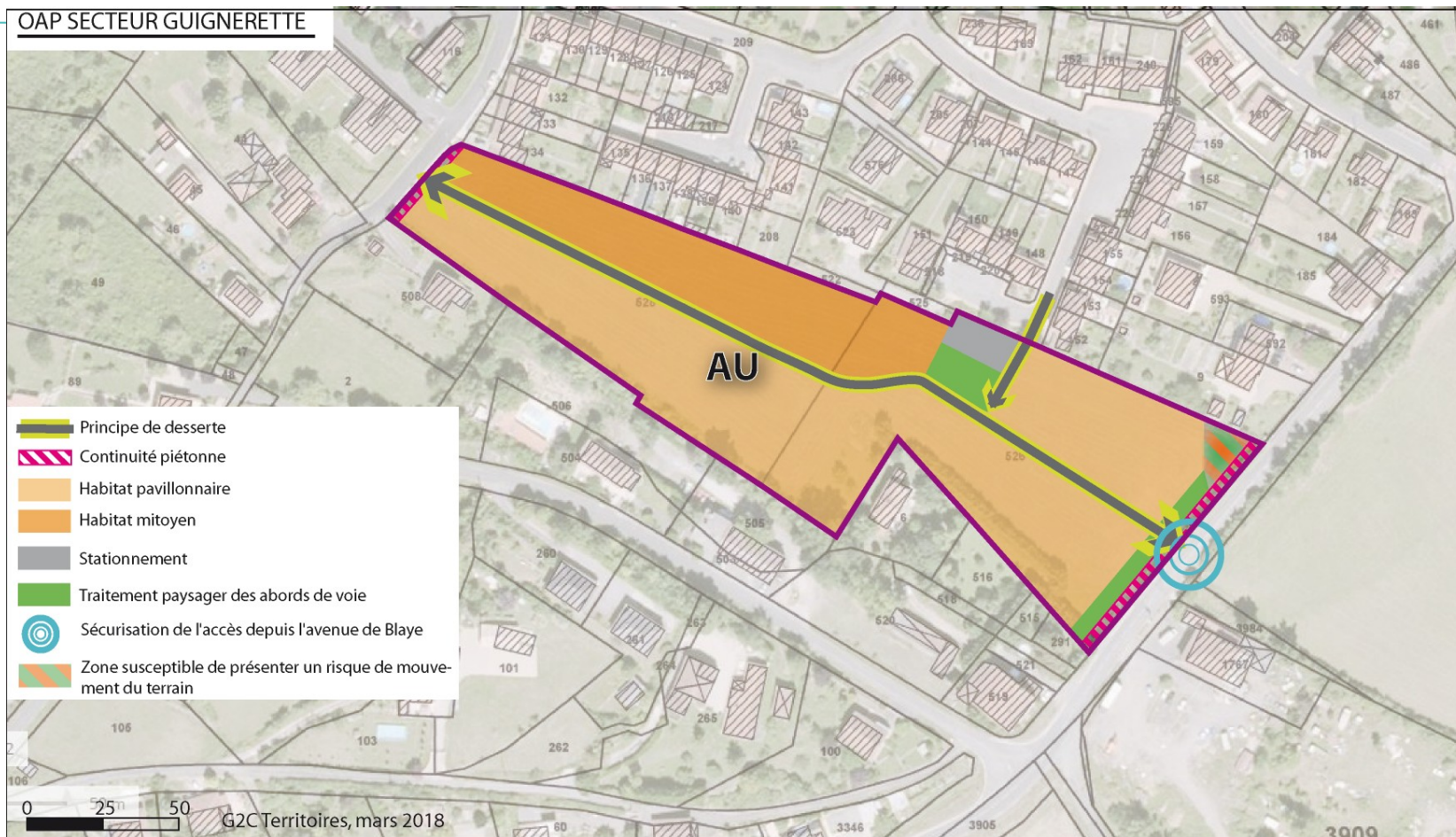
OAP Secteur La Guignerette (1,6 ha)



- Un secteur de 1,6 ha au sud de l'espace urbain
- Un espace bien connecté au centre bourg
- Trois possibilités de desserte



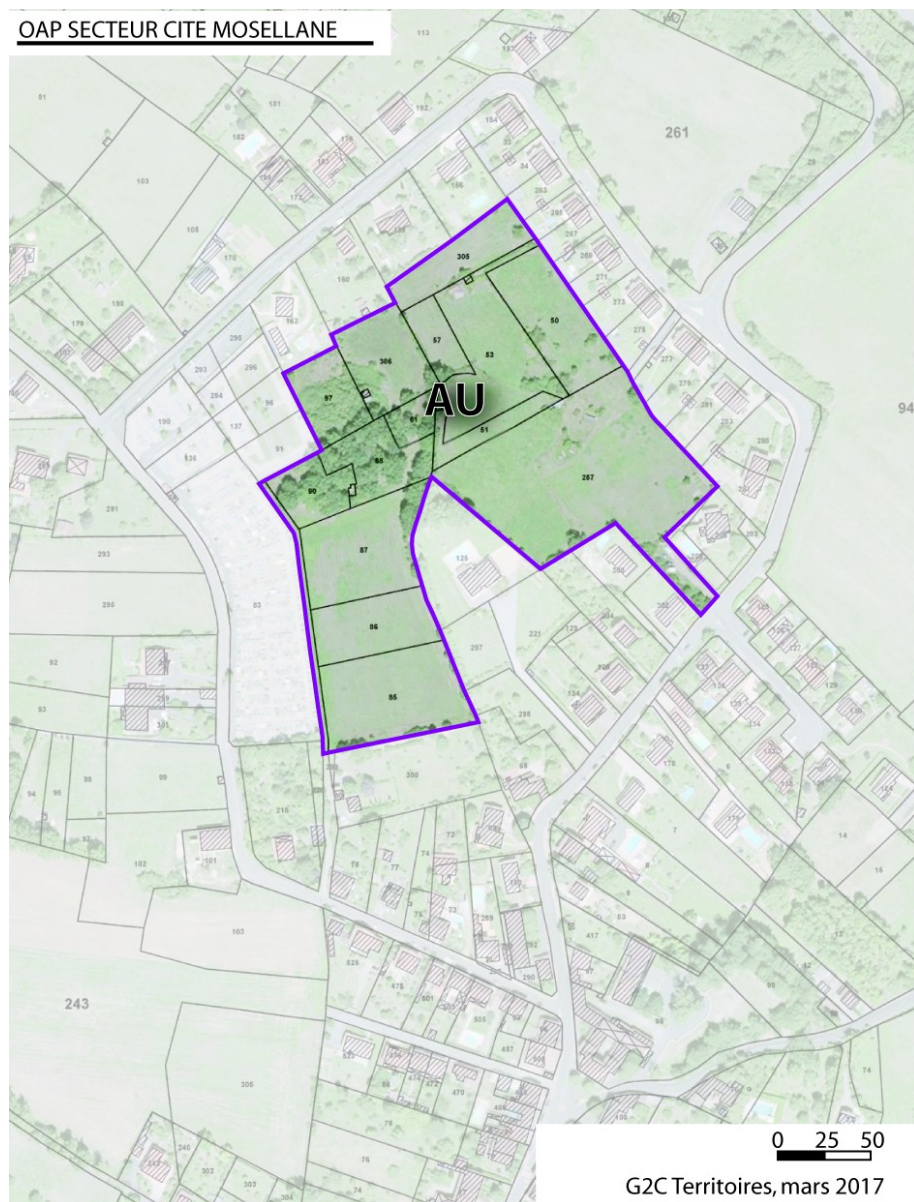
OAP Secteur La Guignerette (1,6 ha)



- Une voie structurante est créée : elle relie la rue Salengro et l'avenue de Blaye
- La rue André Bauguil est prolongée pour accéder au site de l'OAP en sens unique
- Un parking sera aménagé afin d'anticiper les problématiques de stationnement liées à la création de nouveaux logements
- Les trottoirs des axes existants seront prolongés afin de faciliter les déplacements doux
- Les densités permettront une diversité des typologies
- Une zone préservée de toutes constructions suite à la susceptibilité de présenter un risque de mouvement du terrain
- Une densité globale de 12 à 15 logements par hectare



OAP Secteur Cité Mosellane (3,5 ha)



- Un secteur enclavé d'environ 3,5 ha
- Un espace situé à proximité immédiate du centre bourg et de ses services et équipements



OAP Secteur Cité Mosellane (3,5 ha)

- Une voie principales en double sens dessert le quartier
- Deux voies secondaires en sens unique permettent de fluidifier le secteur
- Un espace vert en cœur de quartier sera créé
- La limite avec le cimetière sera gérée par un traitement paysager
- Une densité globale de 12 à 15 logements par hectare

